

Evolutions des systèmes d'information



**Denis
JAFFE**



**Boris
SAUVAGE**



**Jonathan
SCHUSTER**

Sujet majeur de la profession, les systèmes d'information concernent les stagiaires de façon intrinsèque. Le bureau actuel de l'ANECS en a fait un sujet phare de sa mandature. Découvrez ici le sentiment de quelques uns de ceux qui ont fait l'ANECS des années 2000 : Denis JAFFÉ, président de 2005 à 2007, président de la Commission des entreprises au Conseil régional de l'Ordre de Marseille PACA, Boris SAUVAGE, président de 2007 à 2009, président de la Commission des entreprises agricoles au Conseil supérieur de l'Ordre, et Jonathan SCHUSTER, président de 2013 à 2015.

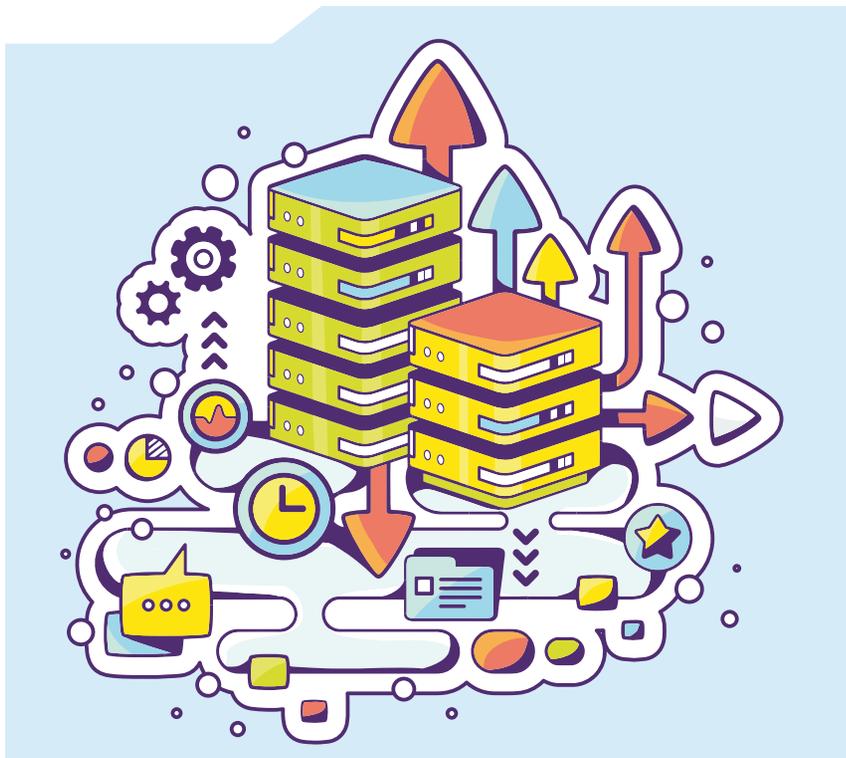
DONNÉES PARTAGÉES : Les systèmes d'information et leur maîtrise sont au cœur des débats de la profession. Ce sujet était-il aussi prégnant lors de votre présidence ?

DENIS JAFFE : Je pourrais vous dire oui et non ! Dans un premier temps "non", car d'autres sujets nous préoccupaient d'avantage : l'Europe, l'évolution de la profession (réformes, normes, ...), la réforme de la formation initiale (transition vers les DCG/DSCG et "LMD" licence-Master-Doctorat), Ce que l'on appelait alors les "NTIC" pour Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, étaient plutôt réservées à des curieux ou des passionnés (j'exagère, mais je suis Marseillais...). Et aussi "oui", car progressivement, notre profession s'est approprié ces "T.I.C." (le "N" a été retiré, ... il nous a fallu des années pour comprendre que les NTIC n'étaient plus "nouvelles"). Ceux qui trouvaient que le fax était encore pratique se sont résolu à utiliser exclusivement le mail, les dossiers de travail dématérialisés sont devenus plus fréquents, l'EDI s'est développé, et même la signature électronique faisait ses débuts dans la profession (initiative de la CNCC).

BORIS SAUVAGE : Les systèmes d'information ont en effet toujours été un sujet important au sein de la profession mais pas autant qu'aujourd'hui. Au moment de ma présidence, internet n'était pas aussi présent, et à titre d'exemple Facebook percevait

seulement : tous les membres du bureau n'avaient pas un compte Facebook ! L'interconnexion des systèmes d'informations se mettait en place progressivement avec la réception des premiers flux bancaires, en retour des liasses, qui devenait accessible à tous les cabinets grâce aux partenariats noués par JEDECLARE. Auparavant ces technologies étaient réservées aux structures importantes car elles nécessitaient des flux et des moyens non accessibles à tous les cabinets. La mutualisation pilotée par le portail JEDECLARE a permis un accès plus facile à tous les cabinets. Nous percevions ces éléments comme des gisements de gains de productivité, ils ne nous apparaissaient pas aussi déstabilisant qu'actuellement. Ces évolutions n'étaient pas disruptives mais suivies de près car touchant notre seul outil de production.

JONATHAN SCHUSTER : Ma présidence étant encore toute fraîche, le sujet était évidemment déjà au cœur des débats. La place du numérique dans nos activités est telle que la maîtrise des systèmes d'informations est indispensable. Cependant, la formation en la matière est un peu légère et les experts-comptables issus de formations traditionnelles (DSCG/CCA) ne semblent pas très bien armés. Les échanges sur ces sujets ont petit à petit abouti à une prise de conscience : nous devons évoluer, et nos profils être plus complets. Ceci passe par la formation continue mais également par la formation initiale.



Nous devons maintenir un haut niveau technique mais nous ne devons pas nous enfermer. D'autant que cette compétence manquante conduit à rechercher d'autres profils, issus d'autres formations. C'est le cas des ingénieurs notamment, qui sont pour la plupart compétents pour intervenir sur ces sujets. Si l'on replace les choses dans le contexte de recherche d'attractivité de la profession, nous avons pu constater que beaucoup de moyens étaient engagés pour attirer cette population.

Au sein d'une population de stagiaires où la majorité provient des filières dites classiques, le discours a eu un peu de mal à passer et a nourri certaines inquiétudes. Personne ne souhaitait voir la formation traditionnelle reléguée au second plan. La réforme du CAF CAC a été sujette à de nombreuses discussions justement pour ces raisons.

Est-ce que la technologie et son évolution interpellait les stagiaires ?

BORIS SAUVAGE : J'ai le sentiment que les stagiaires sont depuis toujours attentifs aux évolutions technologiques, à ce qui apporte un changement dans notre profession. Certains se voient confier le rôle d'intégration de ces évolutions au sein du cabinet, ils sont reconnus moins enfermés dans des habitudes, plus à l'aise avec ces changements. Ceux d'entre nous qui suivaient ces évolutions au plus près, avaient des témoignages concrets et cela permettait à tous de s'enrichir en échangeant. Sur ce point comme sur les autres c'est la richesse de l'ANECS.

DENIS JAFFE : De façon naturelle les stagiaires étaient les

mieux placés pour se saisir de l'opportunité d'apporter de nouvelles techniques et de nouveaux outils à leur cabinet et leur maître de stage.

Un échange de compétence pouvait ainsi s'établir. J'ai, comme Boris, l'exemple de plusieurs stagiaires qui m'ont indiqué avoir aidé à instaurer l'utilisation d'un logiciel de gestion de dossier de commissariat aux comptes en remplacement des dossiers papiers.

De la même manière, certains cabinets ont découvert l'analyse de données (analyse de fichiers informatiques en audit).

JONATHAN SCHUSTER : Notre mandature a quant à elle vu le phénomène d'ubérisation exploser et bon nombre d'acteurs se sont interrogés sur la probabilité que nos activités soient ainsi concernées. Le 70^e Congrès de l'Ordre, sur le thème "L'expert-comptable numérique", est d'ailleurs venu illustrer ce débat en octobre 2015. Autant dire alors que

l'ensemble des stagiaires était interpellé et s'est senti concerné. Travail collaboratif, ubérisation, SAAS... autant de notions que nous ne découvrons pas et qui renforçait le sentiment que ce bouleversement était, pour nous, une formidable opportunité.

Avez-vous travaillé au cours de votre mandat avec les membres de votre bureau sur ce thème ?

BORIS SAUVAGE : Avec le bureau et en lien avec le CJEC nous avons travaillé sur l'intégration d'internet, de ses outils au service des stagiaires. Ces nouveaux outils amenaient également à réfléchir sur les questions de communication pour les cabinets : quelle utilisation de ce nouveau média ? Ce dernier a été un relai important pour consolider le positionnement de l'ANECS comme véritable institution représentative de stagiaires, force de proposition et sachant s'emparer des sujets nouveaux.

DENIS JAFFE : Nous n'avons pas directement traité ce thème. Nos travaux étaient axés sur les réformes qui étaient en cours, sur le renforcement de la structure de notre association (lien avec les régions, site internet, mise en place d'un outil de gestion comptable en temps réel...) et sur l'objet même de l'ANECS : diffusion des outils pour faciliter l'obtention du diplôme (annales d'examens, etc...) et participation aux commissions de nos Instances.

Mais avec le recul, je me suis rendu compte que l'évolution de la technologie a facilité tous ces travaux.

JONATHAN SCHUSTER : Pour notre part, nous avons tenté de sensibiliser les adhérents sur ce sujet bien avant que les études et think tank s'y intéressent. Nous avons fait avec nos moyens : en initiant le débat lors de nos rassemblements et aussi à travers les différentes tribunes qui nous étaient offertes. L'objectif étant de sensibiliser aux évolutions qui étaient - et sont toujours - en cours au sein de la profession et d'y apporter notre décryptage afin que chacun puisse mesurer les opportunités que ce "bouleversement" nous offre.

Aujourd'hui, comment analysez-vous la situation au regard des mutations technologiques ? Comment imaginez-vous la profession dans un proche avenir ?

BORIS SAUVAGE : Les mutations technologiques bousculent beaucoup de métiers, le nôtre ne fait pas exception, et viennent créer ou réveiller des besoins chez nos clients. La force de notre profession c'est la confiance que nous accordons nos clients. Nous leur devons d'être attentifs à l'évolution de leurs attentes et montrer que nous pouvons les accompagner, être force de proposition. Les mutations technologiques créent un risque d'éloignement de l'offre du cabinet et des besoins des clients qui sont informés et sollicités par les acteurs qui proposent des modèles de rupture.

Dans un avenir proche j'imagine que nous aurons deux types de clients, ceux qui ont fait leur évolution numérique et qui ont des attentes nouvelles par rapport à quelques années en arrière et d'autres qui n'auront pas changé et qui auront besoin d'aide. Notre profession sera pour ces derniers un accompagnant pour la transition numérique. Pour les entreprises ayant fait leur mutation, nous serons le point central de collecte, de traitement et de restitution des informations de entreprises.

JONATHAN SCHUSTER : Je dirais en effet qu'il est indispensable de repenser la stratégie des cabinets. La problématique est aujourd'hui encore trop souvent limitée à des aspects techniques, informatiques ou technologiques. Mais le sujet est bien stratégique. Les mutations technologiques nous obligent à nous positionner différemment, à penser une relation client différente, une organisation interne qui ne peut plus ressembler à celle d'il y a quelques années.

De nouveaux acteurs émergent, à la fois au sein de la profession et en dehors, et créent de nouveaux standards pour nos clients et pour nos collaborateurs. Si l'on rajoute à ça le facteur générationnel (la fameuse génération Y qui questionne, teste et remet en cause), il est indispensable pour les cabinets de se réinventer et de communiquer sur les fondements, nouveaux ou actualisés, de leur stratégie. Notre marché devient de plus en plus concurrentiel, la technologie pousse à cela. Et la concurrence vient de toute part. Je ne sais pas de quoi demain sera fait, mais je pense que nous n'avons pas fini d'entendre parler de réelle spécialisation, de conseil, de marketing, de management etc... Nous devons intégrer de façon encore plus franche

et entière toutes les dimensions de l'entreprise pour ne pas laisser la place à d'autres acteurs qui, n'ayant pas notre passé, auront beaucoup moins de mal à lever certains freins.

DENIS JAFFE : D'un côté notre environnement nous pousse à être plus rapides, réactifs, efficaces. De l'autre, les outils à disposition (comme le cloud) ou en cours de déploiement (par exemple : la facture électronique) nous permettent de raccourcir les temps de traitement.

D'une profession qui produit des états financiers, nous devenons une profession qui organise l'entreprise. Par exemple nous pouvons aider nos clients à acquérir et installer des logiciels de facturation, comptabilité, paie, puis l'aider à obtenir les relevés d'opérations bancaires par EBICS ou établir des tableaux de bord quasi automatisés, et bientôt à transmettre et recevoir des factures électroniques (et les écritures comptables qui seront liées). Sans oublier les logiciels de reconnaissance de caractères et d'écritures automatiques comme la QuadraBox ou d'autres outils du même type.

Lorsque les écritures d'achat, de vente et de banque seront automatisées, il restera peu d'interventions manuelles.

Cela ne sera d'ailleurs pas une difficulté car notre formation nous prépare principalement à utiliser les informations, les analyser puis conseiller les dirigeants d'entreprises.

Il faut donc avoir conscience que les compétences de base de notre apprentissage (comptabilité/fiscalité/social/juridique) ne seront pas suffisantes. Une évolution de notre formation est nécessaire.

Concrètement, comment former les stagiaires d'aujourd'hui à leur métier de demain ?

DENIS JAFFE : En lisant le programme et les manuels de l'UE5 du DSCG : Management des systèmes d'information, on s'aperçoit que le niveau requis est élevé.

Les thèmes abordés sont vastes et souvent mal compris par les étudiants (donc avant le stage). Ils ne voient pas l'intérêt de cette matière pourtant de plus en plus nécessaire à l'exercice de notre métier.

Lors de l'étape suivante, donc en tant que stagiaire, une solution serait de proposer l'enseignement de missions : audit du SI - système d'information (organisation, processus...), analyse de données, mise en place d'un PGI (Progiciel de Gestion Intégré), audit de la sécurité du SI (antivirus, firewall, procédures de sauvegarde, cryptage de données, ...).

Cette approche par mission permettrait de les sensibiliser à ces sujets. Cela permettrait aussi de mieux préparer les nouvelles générations de professionnels à effectuer ces missions d'audit et de conseil en leur transmettant une méthodologie appropriée (missions devant être réalisées si besoin avec des spécialistes, tels que des informaticiens, mais gérées et organisées par un expert-comptable).

L'enjeu est important : les clients de cabinets d'expertise comptable n'attendent plus de nous une simple production d'états financiers, mais de sécuriser et optimiser tous leurs processus. En commissariat aux comptes également, les attentes sont différentes. Le FEC (Fichier des Ecritures Comptables) est un bon exemple : peut-on se limiter à informer le client sur les obligations de création de ce fichier comptable et les sanctions encourues ? Non... nous devons aider à son élaboration (lorsque la comptabilité est tenue chez le client), proposer de tester le FEC à l'aide d'outils déjà disponibles, puis aider à l'amélioration du fichier le cas échéant. Une lettre de mission pourra réduire/circonscrire la responsabilité du cabinet dans cette mission, comme pour toute mission comptable.

JONATHAN SCHUSTER : Depuis de nombreuses années, la tendance est à la dématérialisation et à l'automatisation. Ceci renforce la nécessité de maîtriser un certain nombre de concepts liés aux systèmes d'information puisque de plus en plus d'informations reposent sur ceux-ci. Retracer une procédure d'audit fiable, garantir la fiabilité d'une information qui est de plus en plus externalisée des systèmes comptables, mettre en place une organisation performante et mesurer cette performance sont autant de défis que la maîtrise des SI doit permettre de relever. Il est important de faire sentir aux stagiaires mais aussi aux étudiants que cette matière est un élément clé du métier de demain. Les SI sont trop souvent perçus comme quelque chose d'accessoire, le droit et la comptabilité étant vues comme les seules matières indispensables pour devenir expert-comptable. Il faut sortir plus vite de la théorie pour aborder des problématiques proches de nos préoccupations professionnelles et rendre ainsi la formation sur le sujet plus opérationnelle.

BORIS SAUVAGE : Il existe de plus en plus d'initiatives incitant les clients à préparer les données ou prendre en charge la saisie. Il faut ensuite les intégrer dans le système de production du cabinet.

Cela peut être simple ou nécessiter de retraiter les fichiers, il est important que ces transferts se fassent avec sécurité et exhaustivité pour éviter toute anomalie comptable. Le FEC devient incontournable et il peut aussi être un format d'échange. Il est important que les stagiaires maîtrisent ces formats et sachent les lire, les manipuler. Par ailleurs, nous manipulons de plus en plus de données et devons travailler à leur analyse, à leur restitution. Pour cela il est important de maîtriser la modélisation des données et leur utilisation. C'est ce que l'on appelle le Big Data. Pour être opérationnel sur ces outils il faut être formé sur l'architecture des données et ses concepts, voire sur un outil comme Business Object ou Microsoft Power BI permettant de mettre en œuvre ces techniques.



Une réforme de la formation du stagiaire prendra du temps. Quels conseils donneriez-vous aux stagiaires actuels pour s'y préparer seuls ?

DENIS JAFFE : Tout d'abord, je pense qu'il faut désormais voir le système d'information comme une matière, un domaine à part entière, et non comme un simple outil. Il ne viendrait à aucun de nos confrères l'idée de faire l'impasse sur la comptabilité ou la fiscalité ; il faudrait qu'il en soit de même sur le domaine de la gestion de l'information. A chacun le loisir d'en faire en plus une spécialité, comme pour la gestion de patrimoine, la transmission d'entreprise, etc...

Ensuite, je conseillerais aux stagiaires de suivre des formations spécifiques sur les thèmes liés aux systèmes d'information : logiciels, analyse de données en audit, mais aussi le contrôle interne, l'analyse des risques, etc... De nombreuses formations sont proposées par le CFPC et CNCC Formation.

Le cabinet pourra également prendre en charge des missions spécifiques simplifiées, contractuellement définies : sécurisation du FEC, audit de la sécurité informatique, etc...

Enfin, une veille permanente des nouveaux procédés, outils, méthodes, permettrait d'accroître naturellement et progressivement ses compétences. Dans notre profession, la curiosité n'est pas un vilain défaut !

JONATHAN SCHUSTER : La formation initiale, bien qu'insuffisante, traite du sujet. Il est nécessaire de s'assurer avant toute chose de bien maîtriser les bases, elles donneront une première idée des pistes à suivre pour approfondir et susciteront la curiosité. Mais au-delà de cela, il faut à mon sens être en veille permanente sur les technologies utilisées et sur les organisa-

tions qui en découlent. Participer aux congrès, lire la documentation professionnelle, Données Partagées en tête, vous donneront assurément les clés pour anticiper et compléter vos connaissances et vos compétences.

BORIS SAUVAGE : Il est important de comprendre les principes de fonctionnement des systèmes d'information, les technologies évoluent mais restent basées sur un triptyque : puissance de calcul, stockage de données, échanges de flux d'informations. Il est important de comprendre l'articulation entre ces trois composantes pour suivre les évolutions mais aussi faire ses choix et en tirer les conséquences sur l'organisation du cabinet. Le serveur du cabinet, le poste connecté / déconnecté, le cloud sont des équilibres différents de ces trois composantes avec leurs avantages et inconvénients, leurs conséquences sur les connexions internet, sauvegardes etc...

Ensuite il est essentiel de maîtriser les outils généraux comme Excel pour maîtriser les échanges de données entre applications, pouvoir être indépendant et autonome sur des besoins spécifiques.

Enfin, cette matière évoluant si vite, il est important de rester en veille sur les changements. Soit en direct pour les plus technophiles, soit via les institutions.

Denis JAFFE



Président national de l'ANECS
de 2005 à 2007

Travaux pour effectuer le changement de logo et la mise en ligne d'un nouveau site internet ;
Réforme des diplômes : DECF et DESCF remplacés par le DCG et le DSCG : participation à des réunions et diffusion d'informations ;
Poursuite de la structuration de l'association : renforcement du lien avec les régions, instauration d'un Séminaire "accueil des nouveaux élus", et la création d'un CD-rom d'outils pour la gestion de sa région : lettres types, conseils, documentation, etc... ;
Aide aux régions : développement des sections régionales et relance des sections à l'arrêt ;
Lancement du "DEC possible" (révisions en commun), avec la création d'un manuel pour faciliter la mise en place en région. Cette idée a fait son chemin, puisqu'elle est encore utilisée actuellement dans les régions !
Fête tout au long de l'année 2006 des 60 ans de l'ANECS (il me semble que c'était hier !...);
... et la coopération avec l'équipe de permanents de l'ANECS et du CJEC, menée par l'excellente Véronique DESCHAMPS.

Boris SAUVAGE



Président national de l'ANECS
de 2007 à 2009

Avec le bureau nous avons consacré cette mandature au renforcement des liens entre les sections régionales et le bureau national, nous appuyant sur la communication entre les équipes et sur la refonte du site internet.

Cette force collective nous a permis de renforcer la proximité avec les stagiaires et le rôle d'institution représentative de l'ANECS.

Nous avons également travaillé sur la refonte d'ECD devenu Données Partagées dans un style plus contemporain.

Nous avons également travaillé sur la réforme du DEC mis en place en 2010.

Jonathan SCHUSTER



Président national de l'ANECS
de 2013 à 2015

Pendant notre mandature, notre objectif a été de renforcer les bureaux régionaux en leur fournissant un certain nombre d'outils clés en main pour que leurs missions soient facilitées, l'objectif final étant bien évidemment la satisfaction des adhérents.

En travaillant sur les besoins de ceux-ci, notre mandature a vu la section ANECS International se créer, répondant ainsi à une problématique forte des stagiaires. L'accès "gratuit" à bibliotique a été accordé aux stagiaires.

Nous avons contribué à la refonte du site internet. Mais nous avons surtout œuvré pour valoriser l'expert-comptable stagiaire, pour qu'il puisse enfin transcender son statut et ne plus se limiter à celui de "collaborateur plus". Nous avons sensibilisé les parties prenantes à cette problématique et nous avons créé l'annuaire des compétences pour que personne ne se sente prisonnier de son stage et que chacun puisse valoriser et exploiter ses compétences.